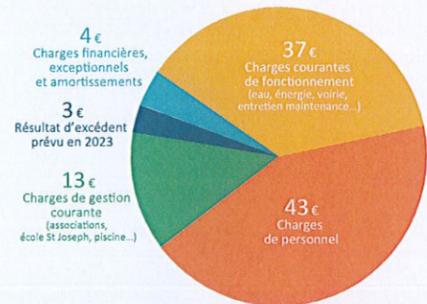


# FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF 2024

## DES DÉPENSES MAÎTRISÉES FACE À DES RESSOURCES PUBLIQUES PEU ENCLINS À ÉVOLUER

Un budget qui se décompose en section de fonctionnement pour un montant de 1 160 650 €, en augmentation de 4,7% par rapport au budget primitif 2023. En dépenses, les charges à caractère général continuent de progresser sous l'impact du contexte économique. Certaines charges, comme les fluides ou l'entretien courant, pèsent encore cette année de plus en plus sur vos budgets comme sur celui de la commune. En matière de personnel, la responsable du service périscolaire arrivée en juillet 2022 et la responsable des services techniques engagée en juin 2023 ont montré par leurs compétences et leurs investissements dans la commune que leur recrutement était pleinement justifié. En 2024, quand la commune dépensera 100€, elle dépensera :



En recettes de fonctionnement, la revalorisation des valeurs locatives par l'État se poursuit. Malheureusement, les recettes liées aux transactions immobilières redistribuées par le département diminuent et la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État reste stable. Après échange avec notre conseiller aux décideurs locaux du Centre des Finances Publiques, la commune a fait le choix de faire évoluer ces taux d'imposition. La taxe foncière sur les propriétés bâties sera augmentée de 2 points (38,69%), soit une hausse d'environ 35 € annuels pour une valeur locative de 1 039 €. La municipalité a délibérément maintenu un taux raisonnable au regard des dépenses envisagées sur la commune ; les communes de la même strate démographique sur le territoire de Brocéliande ayant, au vu de leurs besoins, dépassé les 42% au fil du temps. La taxe d'habitation passera quant à elle à 13,24%. Elle ne concerne toutefois que les habitations secondaires.

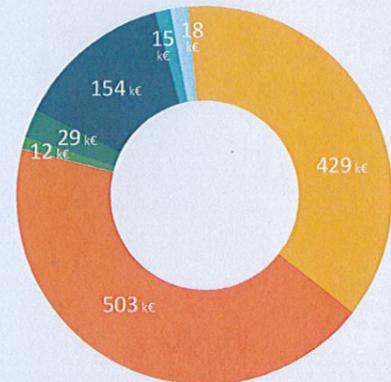
En matière d'investissement, la commune continue à rembourser l'emprunt à hauteur de 90 000 € par an avec un ratio de désendettement qui augmente (capital restant dû au 1er janvier 2024 par l'épargne brute de 2023). Le principal investissement initié en 2023, l'extension de la garderie municipale « Max'Enfants », se poursuit ; un équipement d'un montant hors taxes de 455 090 €. Toutefois, la commune est satisfaite du résultat des demandes

de subventions qui devrait atteindre 80 %, taux maximum que nous pouvons avoir. Les enfants comme le personnel attendent avec hâte la fin des travaux, qui ne saurait tarder, pour s'approprier ce nouvel espace. Dans un souci de sobriété, la municipalité ne lancera pas cette année d'investissement d'envergure comme ceux menés depuis le début du mandat (réfection de la mairie et agrandissement de la garderie). Les autres investissements concernent les travaux pluriannuels de voirie et la réfection des divers bâtiments communaux. Une réflexion est également menée pour permettre à l'équipe des services techniques de travailler dans de bonnes conditions avec du matériel digne de ce nom, tant en termes de capacité que de sécurité. Les charges restent élevées, en investissement comme en fonctionnement, et ne cessent d'augmenter au rythme de l'inflation. La municipalité a conscience que ce budget reste prévisionnel et que des choix seront faits tout au long de l'année pour tenir un budget équilibré capable de couvrir les charges incompressibles.

Nb : Le budget primitif 2023 a été voté le 28 mars dernier à l'unanimité.

Ange Prioul, le Maire  
Sophie Bléjean, Adjointe à l'urbanisme et aux finances

## DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2024 1 160 650 €



### Charges courantes de fonctionnement

- Eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier
- Cantine « Convivio » (47 k€)
- Voirie (59 k€)
- Maintenance : alarmes, extincteurs, installation électriques, chauffage... (29 k€)
- Autres prestations : Interval... (69 k€)

### Charges de personnel

### Atténuation de produits

### Résultat d'excédent prévu en 2023

### Charges de gestion courante

- Indemnités, CCAS...
- Subventions aux associations (17 k€)
- Autres contributions : école St Joseph, piscine de Guer (51 k€)

### Charges financières (intérêts des emprunts)

### Charges exceptionnelles et amortissements

## RECETTES FONCTIONNEMENT 2024 1 160 650 €

### Ventes de produits

- Redevance Orange, Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- Garderie scolaire (16 k€)
- Restaurant scolaire (61 k€)

### Impôts et taxes

- Fonds de solidarité, fonds de péréquation, droits de place...
- Taxe foncière et taxe d'habitation (361 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de communes de Brocéliande (86 k€)

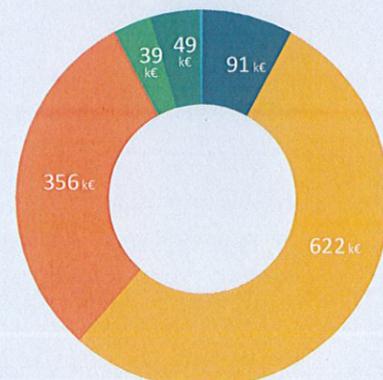
### Dotation de l'État

### Autres dotations et subventions

- Récupération TVA, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, fonds de concours

### Autres produits : revenus des locations

### Remboursement de charges : indemnités journalières, supplément familial de traitement...



! 1 k€ = 1000 € !

## DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2024 914 763 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 26 mars 2024 et sur demande à la mairie)

90 k€  
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

323 k€  
RESTE À PAYER DE 2023\*

37 k€  
TRAVAUX ET ACHATS : ÉCOLE, ÉGLISE, MAIRIE, CIMETIÈRE

96 k€  
EXTENSION DE LA GARDERIE : POURSUITE DES TRAVAUX ET MOBILIER

160 k€  
ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE : ÉPAREUSE, TRACTEUR, MOTOCULTEUR

40 k€  
RÉFECTION PLURIANNUELLE DE LA VOIRIE COMMUNALE, RÉFLEXION SUR LA SÉCURISATION DU BOURG, PANNEAUX DE SIGNALISATION

25 k€  
REMISE EN ÉTAT DU BAR-RESTAURANT

34 k€  
ÉTUDE SUR LE DEVENIR DU BÂTIMENT 2 PLACE ROI SALOMON

\* études garderie et isolation de l'école, travaux d'éclairage public et de voirie, abri de touches, défense incendie, illuminations de Noël, autolaveuse...

## RECETTES INVESTISSEMENTS 2024 914 763 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 26 mars 2024 et sur demande à la mairie)

14 k€  
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2023

81 k€  
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2023

165 k€  
SUBVENTIONS

243 k€  
EMPRUNT

56 k€  
FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE À LA VALEUR AJOUTÉE (COMPENSATION POUR UNE PARTIE DE CERTAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA TVA RÉGLÉE PAR LA COMMUNE)

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

53 k€  
INVESTISSEMENT

53 k€  
EXPLOITATION

## RÉALISATION 2023 ET ÉVOLUTION 2024 DU BUDGET

BUDGET 2023 / 2024 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2023 / 2024 : Dépenses de fonctionnement

